

Prise en compte de la biodiversité à l'échelle d'une commune

Emilie CORREA

ALR

Jeudi du CETE

18 octobre 2012




 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 MINISTÈRE
 DE L'ÉGALITÉ
 DES TERRITOIRES
 ET DU LOGEMENT
 MINISTÈRE
 DE L'ÉCOLOGIE,
 DU DÉVELOPPEMENT
 DURABLE
 ET DE L'ÉNERGIE


 CETE
 Méditerranée
 Agence LR




 PRÉFET DE L'HÉRAULT
 Direction départementale
 des Territoires et de la Mer


 ministères
 éducation
 nationale

La naissance de l'étude

Contexte

Méthode

Résultats

Analyse

Perspectives

- ➔ 2010 année internationale de la biodiversité,
- ➔ Dans le cadre de l'ATESAT,
- ➔ Puimisson une commune volontaire,
- ➔ Un territoire sans enjeux écologiques identifiés,
- ➔ Une biodiversité ordinaire,
- ➔ Une forte pression foncière,
- ➔ Un PLU en cours d'élaboration.



Des objectifs recensés

Contexte

Méthode

- Que peut être la biodiversité à l'échelle d'une petite commune de moins de 1000 habitants ?
- Quels conseils concrets les services de l'État peuvent-ils apporter ?
- Comment faire redécouvrir un territoire à ses habitants ?
- Comment recréer un lien social et favoriser le vivre ensemble ?

Résultats

Analyse

Perspectives



Une démarche au caractère innovant

Contexte

Méthode

Résultats

Analyse

Perspectives

- Partenariale : entre services de l'État (DDTM34 SATO, RST et Education Nationale),
- Ciblée : commune rurale / péri-urbaine,
- Participative : grande diversité d'acteurs sur un même projet de territoire (association, État, collectivité, usagers).
- A destination de différents publics :
 - ✓ accompagnement technique des élus et des enseignants,
 - ✓ sensibilisation des scolaires,
 - ✓ citoyens associés.



Le travail du CETE

Contexte

Méthode

Appui à la DDTM 34 en matière de :

Résultats

→ Méthodologie liée à la démarche (recherche bibliographique, rédaction de documents, etc),

→ Animation et connaissance pédagogique (lien entre milieu associatif et Education Nationale),

Analyse

→ Relais entre acteurs (recherche de contacts, mise en synergie autour du projet),

Perspectives

→ Diffusion de la démarche (dans réseau RST, au sein du MEDDE, etc).



MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Le territoire d'étude : la commune de Puimisson

Contexte

Méthode

Résultats

Analyse

Perspectives



Un diagnostic socio-économique et patrimonial...

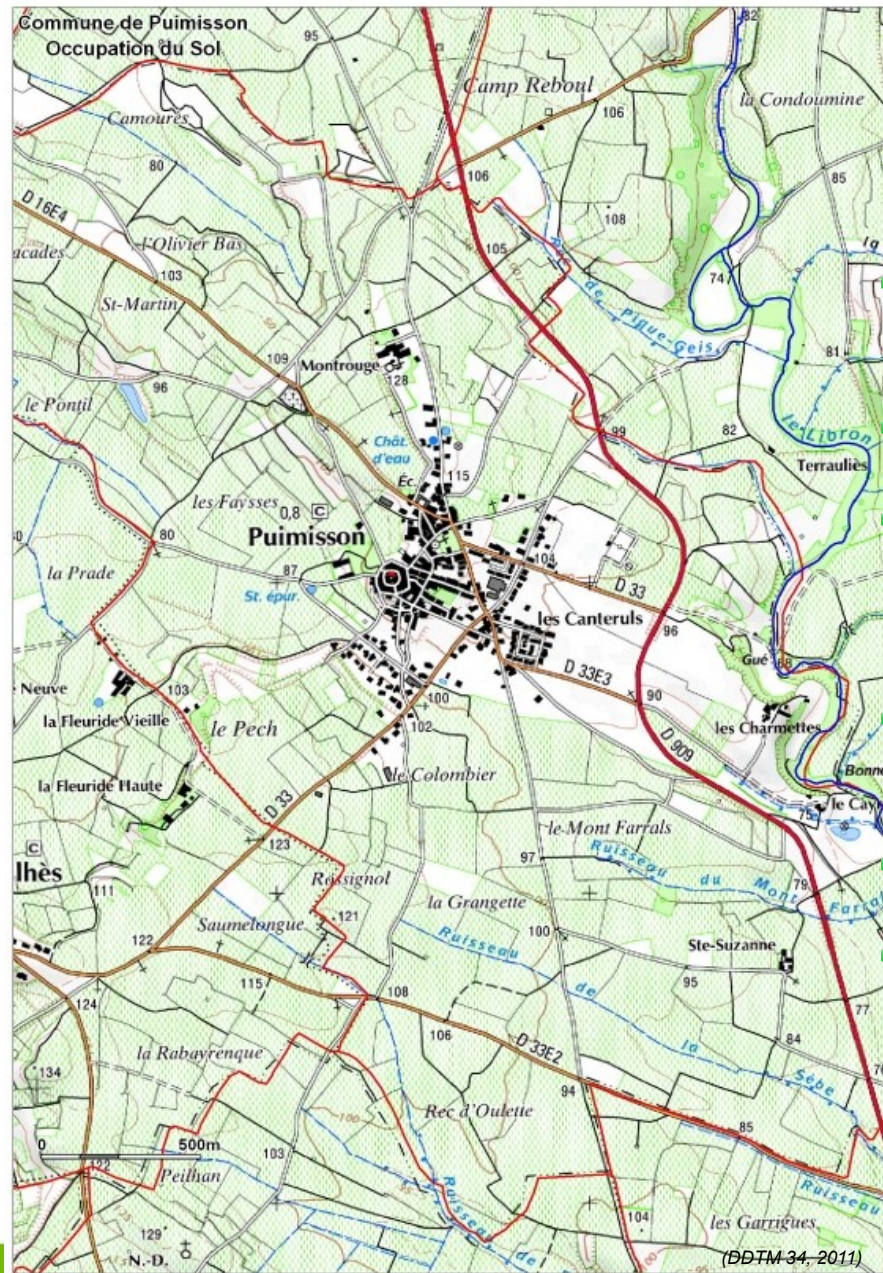
Contexte

Méthode

Résultats

Analyse

Perspectives



- Une pression foncière récente exercée par l'agglomération biterroise,
- La déprise agricole,
- Une coupure forte de la RD909 entre le village et la vallée du Libron,
- Des vestiges de l'ancien aqueduc romain de Béziers,
- Un axe routier historique,
- Des pechs, marqueurs du paysage des plaines viticoles.



...complété par un diagnostic écologique

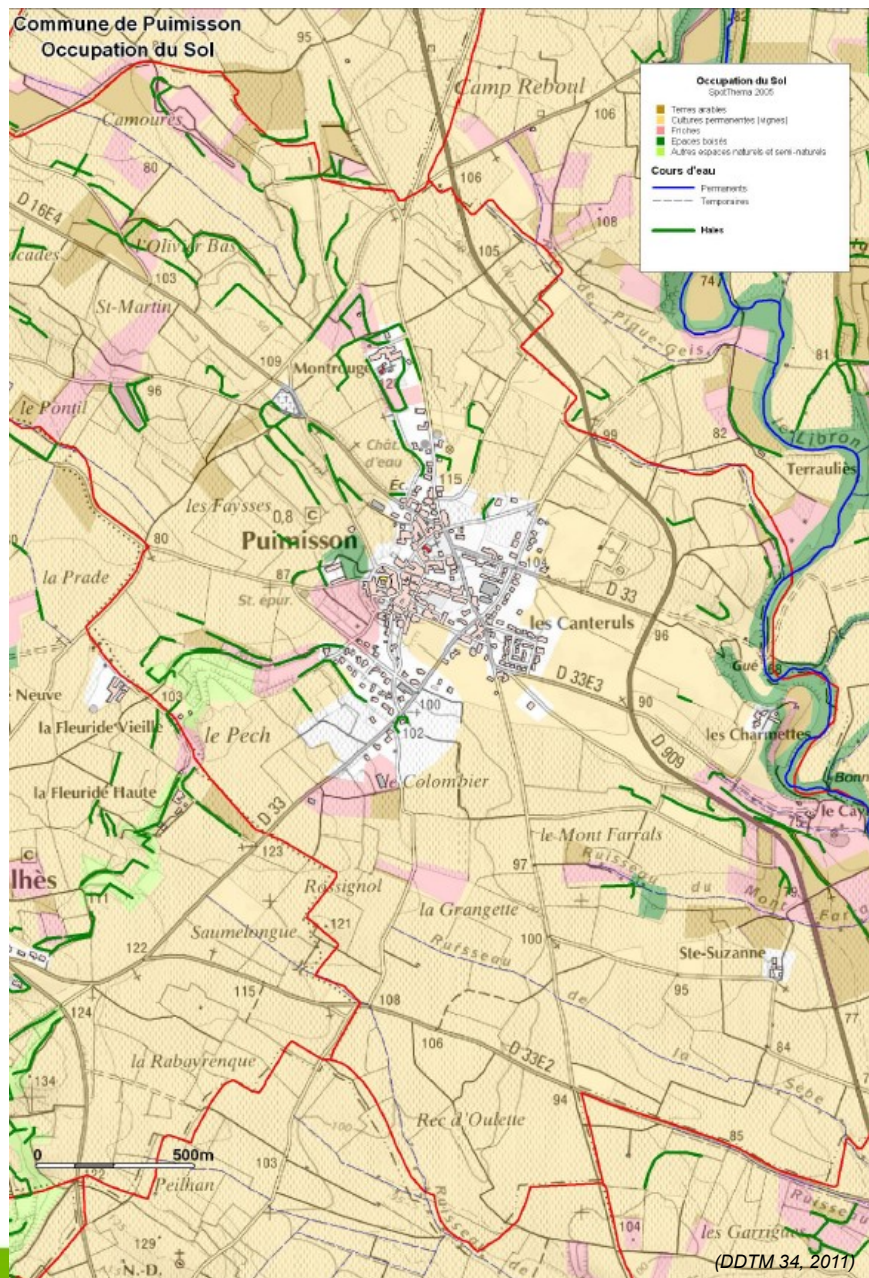
Contexte

Méthode

Résultats

Analyse

Perspectives



Un patrimoine naturel « ordinaire »,

Deux sites emblématiques :
Le Pech et Montrouge,

Un fleuve, le Libron
« zone refuge » de la biodiversité,
des zones humides,

Une commune marquée
par la viticulture,

Arrachage et désherbage
des terres agricoles,

Des haies bien présentes
dans certaines parties
du territoire mais malmenées,

Un bassin de décantation
de la coopérative, lieu existant
de biodiversité.



Des actions avec les élus...

Contexte

Méthode

Résultats

Analyse

Perspectives

- Visite de la commune avec les élus et l'association les Écologistes de l'Euzière,
- Échanges réguliers avec les élus,
- Réunion publique sur la biodiversité,
- Organisation des « 24h de la nature »,
- Propositions et suivi de fiches action,
- Préconisations d'intégration des actions dans le PLU.



(Georges Bautre, 2011)

La Commune de Puimisson organise
les vendredi 29 et samedi 30 avril 2011 à
PUIMISSION

Les 24 heures de la Nature

venez participer à l'inventaire de la Nature
au bord du Libron :

Gratuit

VENDREDI 29 avril,
de 20h30 à 23h { ateliers : oiseaux nocturnes,
chauve-souris et insectes

SAMEDI 30 avril,
de 9h à 12h
et de 14h à 17h { ateliers : plantes, oiseaux,
insectes, traces et indices,
vie aquatique, photos

Repas du midi tiré du sac, sur place.

SAMEDI 20h30
bilan des 24 heures d'inventaire,
à la salle de la communication
de Puimisson

En soirée, apéritif et grillade offerts aux participants.



vers Magalas
vers Puimisson
vers Béziers

**Rendez-vous
ici**

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
Puimisson
Renseignements :
Ecologistes de l'Euzière
: 04 67 59 54 62



...et des actions avec les scolaires

Contexte

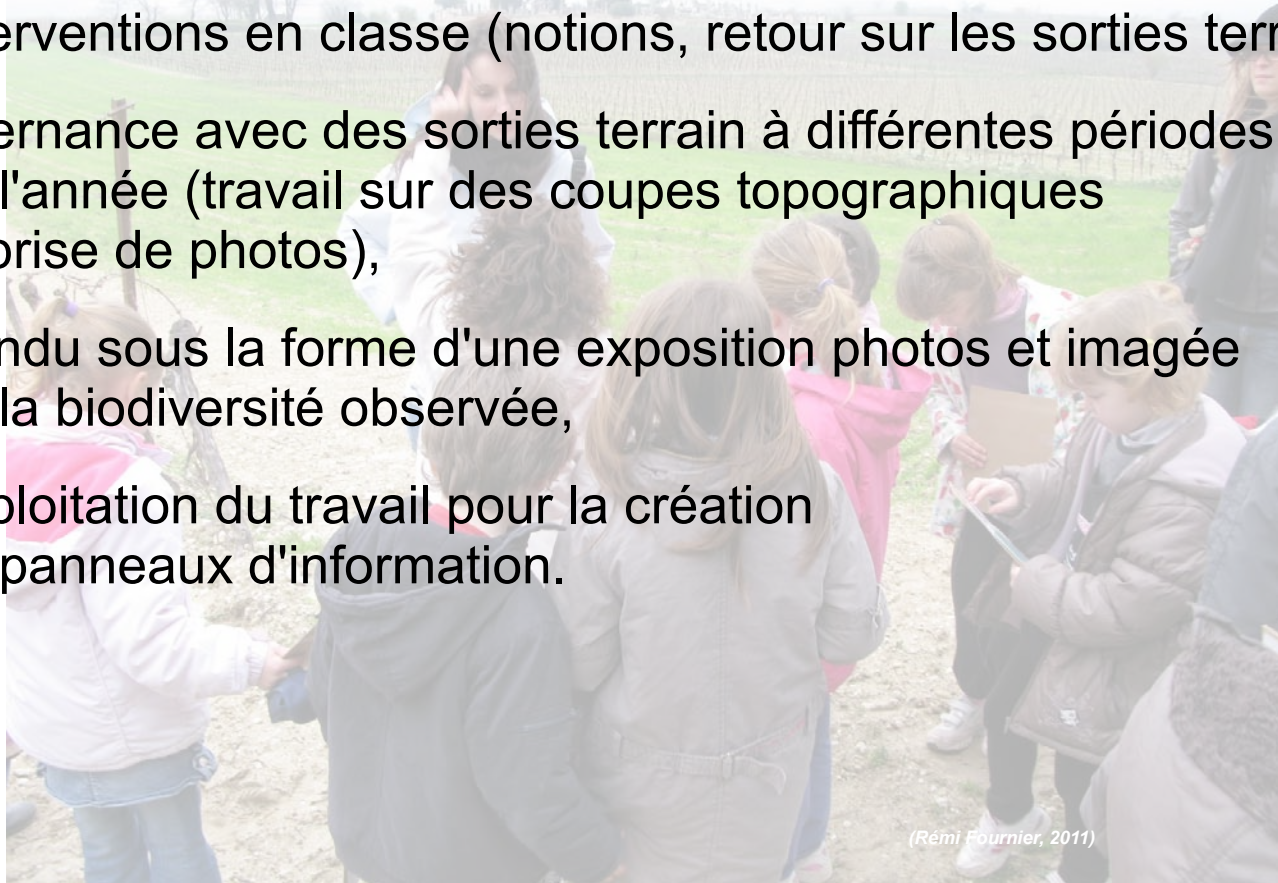
Méthode

Résultats

Analyse

Perspectives

- Identification de deux sentiers pédagogiques de découverte de la biodiversité,
- Échanges réguliers entre DDTM/CETE/corps enseignant,
- Interventions en classe (notions, retour sur les sorties terrain),
- Alternance avec des sorties terrain à différentes périodes de l'année (travail sur des coupes topographiques et prise de photos),
- Rendu sous la forme d'une exposition photos et imagée de la biodiversité observée,
- Exploitation du travail pour la création de panneaux d'information.



(Rémi Fournier, 2011)



L'élaboration de fiches action

Contexte

◆ Fiche action : recréation de haies

- Objectif : maintenir un réseau de haies,
- Action : mise en place de la démarche Agrifaune.

Méthode

Résultats

◆ Fiche action : création d'une friche de la biodiversité

- Objectif : réhabilitation des terrains de l'ancienne décharge,
- Action : plantation d'arbres par les scolaires.

Analyse

◆ Fiche action : création et gestion de sentiers de découverte de la biodiversité

- Objectif : redécouverte du territoire de la commune aux habitants,
- Action : sélection de deux sentiers et balisage par panneaux d'information.

Perspectives



MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Fiches action



Commune de PUMISSON

BIODIVERSITE

Fiche Action 1

Création et gestion de sentiers de la biodiversité

Objectif

Développer deux parcours pédagogiques sur le thème de la biodiversité.

Déroulement de l'action

La commune a choisi deux itinéraires à travers le territoire communal démarrant de l'école :

- le plus court, vers Montrouge,
- le plus long, vers le Pech.

L'école prépare les panneaux d'information concernant les différentes espèces végétales et animales repérées sur les sentiers.

Le CETE et la DDTM 34 conseillent les écoliers sur le contenu des panneaux.

La commune implante ces panneaux, balise les sentiers et assure leur entretien.

Acteurs

DDTM, CETE, commune, école

Mesure de l'action

Réalisation de 2 sentiers



ATESAT 2011



Contexte

Méthode

Résultats

Analyse

Perspectives



MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Intégration de la biodiversité dans le PLU

Contexte

Méthode

Résultats

Analyse

Perspectives

TABLEAU RECAPITULATIF		
Fiche action n°1	Création et gestion de sentiers de la biodiversité	Si pas maîtrise foncière des parcours : Emplacement Réserve
Fiche action n°2	Gérer les espaces verts de façon écologique	Art 13 du règlement (espaces verts privés, jardins d'agrément)
Fiche action n°3	Reconstitution de haies	EBC (notamment sur le secteur de la commune où l'enjeu est identifié) – Identification par L123-1-5, 7°
Fiche action n°4	Aménager des jardins familiaux	Zonage spécifique Nj (jardins) avec règlement idoine / Droit de préemption possible conformément Article L216-1 du Code de l'Urbanisme en vue création jardins familiaux
Fiche action n°5	Réaménager le bassin de rétention de la cave coopérative	Pas d'outil spécifique – Prévoir zonage adéquat
Fiche action n°6	Créer une friche de la biodiversité	Zonage N, éventuellement EBC, si nécessaire Emplacement Réserve
Fiche action n°7	Éliminer les espèces envahissantes	Art 13 du règlement, annexe botanique éducative au règlement
Fiche action n°8	Création de prairies fleuries	Zonages adéquats A ou N, éventuellement L123-1-5, 7°
Fiche action n°9	Encourager le compostage	Article 13 du règlement, si projet de plateforme communale éventuellement emplacement réservé
Fiche action n°10	Installation de nichoirs	Article 11 sur l'aspect extérieur des constructions peut être incitatif. Prévoir l'identification des structures existantes servant de nichoirs pour espèces semi-cavernicoles (murets, arbres morts, ...)
Fiche action n°11	Développer l'éducation à l'environnement	Pas d'outil spécifique mais le rapport de présentation d'un PLU a aussi une vocation pédagogique

(DDTM34, 2012)



Les deux sentiers de la biodiversité

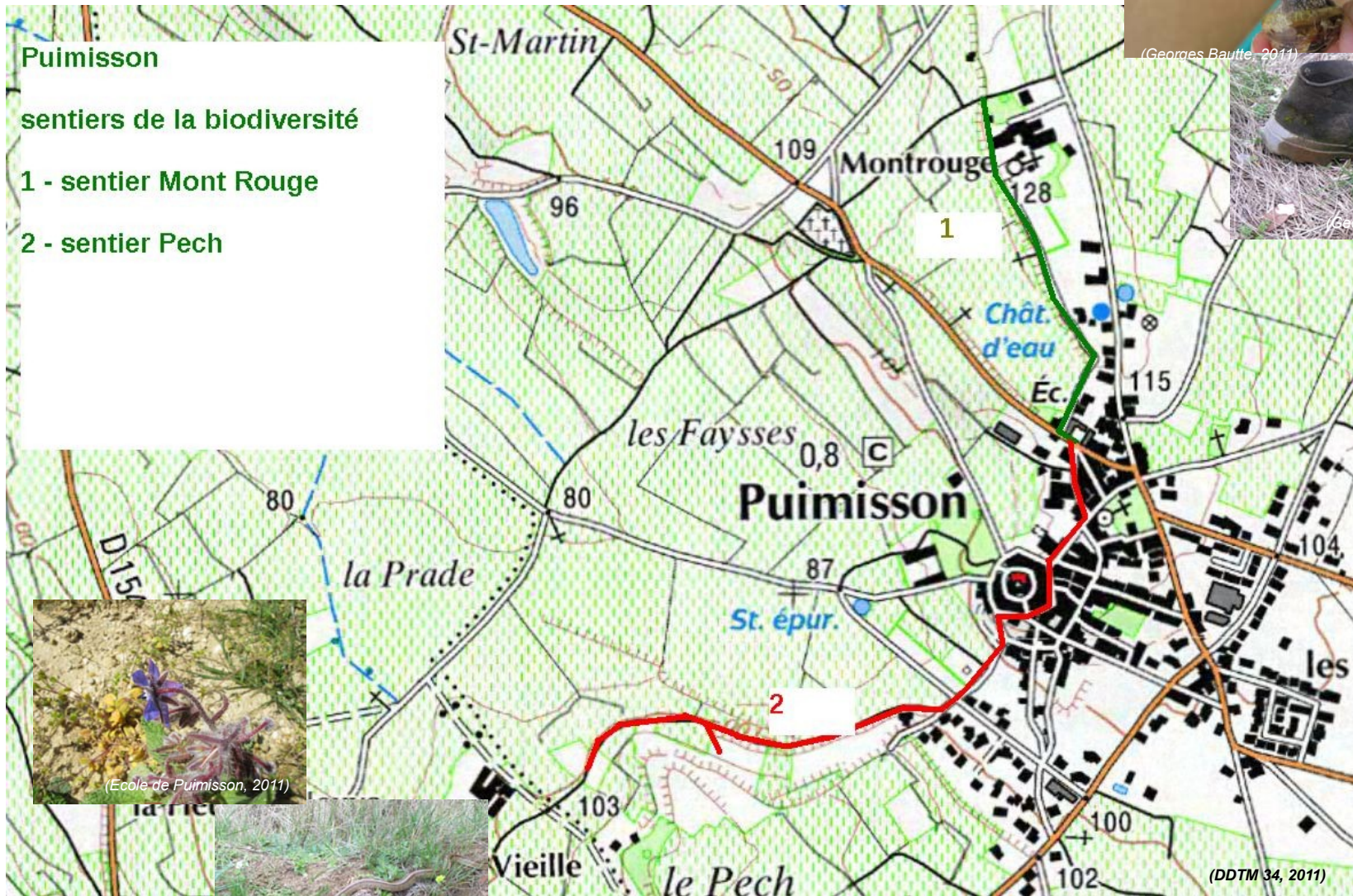
Contexte

Méthode

Résultats

Analyse

Perspectives



(Georges Baulte - 2011)



(Georges Baulte - 2011)



(Ecole de Puimisson, 2011)



(Ecole de Puimisson, 2011)



MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Contexte

Méthode

Résultats

Analyse

Perspectives

Bienvenue sur le sentier de la biodiversité DE Montrouge

Commune de Puimisson

Roquette sauvage, Orme champêtre, Astragale, Asperge sauvage, Plante grasse, Panicaut, Liseron, Sauterelle, Fourmi, Papillon, Escargot, Araignée, Coccinelle, Vipérine, Euphorbe, Thym, Leuzée conifère.

PARCELLES AGRICOLES, TALUS AMÉNAGÉ, RUE DU MOULIN À VENT

112

Par son exposition sud-ouest (Adret), ce sentier est caractéristique des milieux arides du Languedoc.

Une partie du travail réalisé par les enfants est représentée sur ce panneau : observations, dessin du profil topographique du lieu, ainsi que certaines espèces animales et végétales associées.

Ont contribué à sa réalisation, les élèves du Cycle 2 année scolaire 2010/2011 sous la responsabilité de l'instituteur Rémi Fournier et du conseiller pédagogique Frédéric Gouzy : Alexis, Louane, Manon, Alice, Emeline, Céla, Tamara, Elise, Margaux, Clara, Lousi, Itine, Loïc, Romain, Rachel, Juliette, Camille, Antoine, Océane, Ians, Sarah, Thomas, Yoan.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Retour d'expérience sur 2 ans, les points forts...

Contexte

Méthode

Résultats

Analyse

Perspectives

- La reconduction de cette démarche pour une 3ème année,
- Une commune globalement satisfaite,
- Mise en place de 3 actions,
- Création par le CETE d'une boîte à outil « fiches action »,
- Forte implication de l'Éducation Nationale,
- Une relation non réglementaire avec la collectivité,
- De nombreuses politiques publiques touchées,
- L'intégration des sciences humaines et la valorisation de chaque individu,
- La (re)découverte d'un patrimoine commun, naturel et culturel.

CETE Méditerranée		Prise en compte de la biodiversité dans les communes FICHE ACTION	
		Limitation des pesticides	Fiche N°3
Objectif : réduire l'usage des phytosanitaires sur les espaces communaux. Les produits phytosanitaires visent à réguler certains des organismes vivants non voulus dans les espaces végétaux (herbicides, fongicides, insecticides). Cependant, ce type de produit est de plus en plus réglementé et cause des dommages importants sur d'autres espèces (les abeilles par exemple) ayant un très fort impact sur la biodiversité locale (pollinisation des plantes sauvages touchées indirectement (renouveau de la chaîne alimentaire) / les oiseaux, encrever et mal nourrir des produits phytosanitaires est à la source de pollution des sols, impacte directement les écosystèmes, notamment les écosystèmes aquatiques et est dangereux pour la santé humaine. Des solutions efficaces existent en alternative pour limiter leur utilisation, qu'il est nécessaire de développer à l'échelle communale.			
Atouts - Cette action permet de limiter la pollution causée par l'utilisation des pesticides. - Les traitements herbicides aux phytosanitaires sont généralement moins coûteux.			
Mise en œuvre - Un des gros thèmes à réaliser est de repenser notre conception de la « mauvaise herbe ». Il s'agit d'accepter « la mauvaise herbe » là où elle ne pose pas de problèmes d'usage, de visibilité ou de déplacement. - Favoriser les méthodes mécaniques (fauche, tonte) et non-polluantes (eau bouillante, brûlage à sec). - Des semblerons techniques existant pour lutter efficacement et de façon écologique contre les végétaux envahissants (techniques préventives, fauche mécanique). Développer une connaissance de ces techniques permet d'appuyer le travail à effectuer sur le territoire communal. - Des retours d'expériences provenant des communes ayant effectué ce type de démarche pour servir d'exemple et donner des idées dans les communes que la commune peut adopter. - La formation des agents responsables de l'entretien des espaces verts est également envisageable.			
Contacts			
Documentation - « La gestion raisonnée des espaces communaux - GENTIANA (poivrot bonaigue daphnino) » - « Evénail non jetés sans pesticides » SIEL (Syndicat Mixte des Baux L'Estaque) - Voir fiche-action : favoriser les espèces locales			



MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

...et les limites de la démarche

Contexte

Méthode

Résultats

Analyse

Perspectives

- Absence de cadrage préalable liée à une démarche qui se veut expérimentale (recherche à l'avancement),
- Compétences techniques à associer à des compétences pédagogiques,
- Nécessité de constituer une équipe projet pérenne,
- Rédaction de la démarche à construire,
- Projet à l'échelle communale à relier avec l'échelle intercommunale,
- Recherche de communication à l'extérieur sur le projet.



Une recherche prospective à construire

Contexte

Méthode

Résultats

Analyse

Perspectives

- Reproductibilité de la démarche (*même échelle voire intercommunale*),
- Constitution d'un partenariat local inter-services entre ministère de l'Écologie et ministère de l'Éducation National
- Réflexion et approfondissement d'un travail mené avec les enseignants,
- Démultiplication par la mobilisation d'autres partenaires institutionnels, recherche de sponsors (*régional, national*) et de financement potentiel,
- Valorisation de la biodiversité ordinaire et changement des regards sur le territoire,
- Lien avec d'autres démarches : DDTM30 SATC sur commune de Massillargues,
- Choix d'autres moyens d'intervention que l'ATESAT,
- Intégration d'autres politiques publiques.



MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Pour vos questions :

Emilie.correa@developpement-durable.gouv.fr

 04 67 20 90 51



(Ecole de Puimisson, 2011)



L'équipe projet en 2010-2011

Structure	Intervenants	Missions
DDTM 34 SATO, Béziers	Laurent BACCOU Chef d'unité connaissance et aménagement durable du territoire	Coordination du projet dans le cadre de l'ATESAT
	Fabrice REHARD Chargé de mission environnement et biodiversité	
	Bruno COITY Correspondant territorial, vigilance territoriale et ATE SAT	
	Lydie LESPURQUE Chargée de mission planification et habitat	
CETE Méditerranée ALR, Montpellier	Emilie PAULET Chargée d'étude biodiversité et environnement	Appui à la DDTM 34 SATO
Mairie de Puimisson	Georges BAUTTE Maire de la commune	Bénéficiaire de l'ATESAT, participation aux réunions et prise de décisions finales
	Michel TRILLES Adjoint au maire	
Education nationale	Frédéric GOUZY Conseiller pédagogique Académie de Montpellier Circonscription Béziers nord	Lien entre enseignants et DDTM/CETE
	Iris VAN OLMEH Directrice et enseignante de l'école primaire	Encadrement des scolaires pour les projets pédagogiques
	Rémi FOURNIER Enseignant de l'école primaire	
	Élèves des cycles 2 et 3 année scolaire 2010/2011	Participation à l'élaboration de l'exposition photo et imagée, découverte des sentiers de la biodiversité
Écologistes de l'Euzière	Jean-Paul SALASSE Directeur	Organisation des « 24h de la nature », appui technique (diagnostic de territoire) et pédagogique (conseils en animation)
	Mathilde GARROHE Responsable animation	

(CETE Méditerranée ALR, 2012)



L'équipe projet en 2011-2012

Structure	Intervenants	Missions
DDTM 34 SAT Ouest, Béziers	Jean-Louis GUIRAUDIE aménagement durable du territoire	Coordination du projet dans le cadre de l'ATESAT
	Fabrice RENARD Chargé de mission environnement et biodiversité	
	Eric DAUMAS Correspondant territorial, vigilance territoriale et ATESAT	
	Lydie LESPURQUE Chargée de mission planification et habitat	
	Magali MIGEON Chargée de mission communication	
CETE Méditerranée ALR, Montpellier	Véronique FAU Chargée de mission communication	Participation à la réalisation des panneaux d'information
	Emilie PAULET Chargée d'étude biodiversité et environnement	Appui à la DDTM34
Mairie de Puimisson	Morgane PETRIER Stagiaire en Master 1 biodiversité	
	Georges BAUTTE Maire de la commune	Bénéficiaire de l'ATESAT, participation aux réunions et prise de décisions finales, financement des plantations d'arbres et des panneaux de sensibilisation
Michel TRILLES Adjoint au maire		
Education nationale	Frédéric GOUZY Conseiller pédagogique Académie de Montpellier Circonscription Béziers Nord	Lien entre enseignants et DDTM/CETE
	MICKAEL VOISIN Directeur et enseignant de l'école primaire	Encadrement des scolaires pour les projets pédagogiques
	Rémi FOURNIER Enseignant de l'école primaire	
	Élèves des cycles 2 et 3 année scolaire 2011/2012	Participation à des actions (sentiers de la biodiversité, réhabilitation du site de l'ancienne décharge, mise en place d'un jardin potager et lombricomposteur dans l'enceinte de l'école)
Fédération régionale des chasseurs du Languedoc-Roussillon	Lucie GILLIOZ Chargée de mission	Mise en place du programme AGRIFAUNE sur la commune de Puimisson
Chambre régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon	Corentin LHUILLIER Chargé de mission biodiversité	Mise en place du programme AGRIFAUNE sur la commune de Puimisson

(CETE Méditerranée ALR, 2012)

